



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 09 juillet 2018

Conseils de comportement et de vigilance pendant les Francofolies 2018

A l'occasion des Francofolies du 11 au 15 juillet 2018, les services de l'Etat, en partenariat avec la Ville de La Rochelle et l'organisateur des Francofolies, ont rassemblé les conseils de comportement et de vigilance.

Pour une fête réussie, vous trouverez ci-dessous des informations générales sur l'arrivée et les bons comportements en ville, mais également des consignes de prudence lors des concerts des Francofolies.

Préparer son arrivée aux Francos

- anticipez vos déplacements, arrivez en avance : les portes ouvrent à 16h pour la scène Jean-Louis Foulquier et 30 mn avant le début des concerts pour les autres scènes des festivals. Horaires sur www.francofolies.fr ;
- n'ayez que le strict minimum, évitez les sacs, bagages et vêtements volumineux, pour faciliter les contrôles et les vérifications ;
- pour vous garer, repérez les parkings, les parkings relais, le parking covoiturage, les navettes sur le site des organisateurs. Les voitures mal garées seront enlevées pour assurer le passage des véhicules de secours ;
- dans les parkings relais, ne laissez rien d'apparent dans les véhicules pour éviter les vols ;
- évitez de venir avec des enfants de moins de 5 ans lors des concerts en plein air ;
- en cas de forte chaleur, pensez à vous hydrater. Des fontaines à eau sont accessibles en ville et à l'entrée de la scène Jean-Louis Foulquier ;
- les détenteurs d'objets interdits au sein des enceintes de spectacle seront contraints de les déposer à la consigne gratuite. En cas de refus, l'accès sera interdit.

Bon comportement et vigilance en ville

- adoptez un comportement respectueux des consignes délivrées par les forces de l'ordre, agents de sécurité ou organisateurs ;
- évitez les attroupements et conformez-vous aux procédures de contrôle ;

Contacts presse

Préfecture de la Charente-Maritime
Service Départemental de la Communication Interministérielle
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr
Nathalie CHAMPLONG – 05 46 27 43 05 - 06 37 74 87 22
Nathalie DORNAT – 05 46 27 43 25 – 07 85 00 17 99
Standard - 05.46.27.43.00 - www.charente-maritime.gouv.fr

L'État en Charente-Maritime

 Suivez l'actualité des services sur @prefet17 

- n'approchez pas du bord de mer pour éviter les chutes ;
- renseignez-vous sur les dispositions sur la vente et la consommation d'alcool sur la voie publique sur le site www.ville-laroche.fr et auprès des établissements de vente ;
- ne gâchez pas la fête par la consommation d'alcool, de drogues, stimulants et psychotropes ;
- Surveillez votre verre pour éviter que des substances illicites n'y soient versées à votre insu ;
- veillez à vos affaires personnelles, ne gardez pas les bagages d'un inconnu, ne confiez pas vos bagages à un inconnu ;
- attention aux pickpockets et aux arnaques ;
- jetez les déchets dans les poubelles pour garder la ville agréable pour tous ;
- informez-vous sur les réseaux sociaux des services de l'Etat, de la Ville de La Rochelle et des Francofolies.

Consignes lors des concerts sur la scène Jean-Louis Foulquier des Francofolies

Sont autorisés

- les en-cas, les bouteilles en plastique sans bouchon et transparentes ;
- les sacs de petite dimension 10 litres maximum (petits sacs à main, tote bag, sacs d'enfant) ;
- les petits appareils photos, caméras et autres appareils d'enregistrement destinés au seul usage personnel .

Sont interdits

- les banderoles, drapeaux et supports publicitaires ;
- les bouteilles en verre et les canettes ;
- les matériels explosifs et pyrotechniques ;
- les armes ou objets pouvant servir d'armes ou projectiles ;
- les pulvérisateurs ;
- les drones et autres objets volants ;
- les pointeurs lasers ;
- les sacs supérieurs à 10 litres ou les bagages volumineux ;
- les casques de moto ;
- les animaux ;
- les sièges pliables ;
- les parapluies.

TOUTES LES INFOS SUR <http://www.charente-maritime.gouv.fr/>
